

Reflets

d'Ayguemorte les Graves

BULLETIN MUNICIPAL n° 121 | Juin-juillet 2017



ÉDITORIAL



Philippe Danné



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot

Crédit photos :

M. Talabot, E. Louvet, J. De Miranda,
S. Dauriac, C. Sanchez

Crédit photos illustrations (Fotolia.com) :
Nitesh Kesarwani, chantalS,
Yuriya, Christopher Dodge

Conception et impression :

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

Dépôt légal : 37/01

Trimestriel, n° 121 - Juin-juillet 2017

Tirage : 550 exemplaires

Illustrations non contractuelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, avenue du Général de Gaulle

33640 AYGUEMORTE LES GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15

Télécopie : 05 56 67 04 05

Courriel : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Éditorial	2
Du côté de la mairie	3
Vie du village	4
Du côté de l'école	8
Conseil municipal	10
Conseil municipal des Jeunes	11
Budget 2017 CCAS	11
Budget 2017 Caisse des écoles	11
Budget 2017 de la commune	12
Vie associative	13
Du côté de la CCM	15
Zoom, Les présidents de la V ^e République	16



Comme je l'avais indiqué lors de mes vœux, le Conseil municipal s'est attaché ces premiers mois à poursuivre les actions engagées en 2016 et à mener une réflexion sur les projets à venir et leur priorisation à l'horizon 2018/2019.

Malgré une gestion rigoureuse et maîtrisée mise en œuvre depuis plusieurs années, dans un contexte de baisse des dotations de l'État, une légère augmentation des taxes locales a été votée à la majorité des élus afin de pouvoir porter les projets à venir. Les taux restent cependant inférieurs à ceux pratiqués en moyenne par la majorité des communes du canton.

Les chantiers à engager en 2017 concernent les travaux de voirie, l'extension d'un bâtiment communal, le remplacement et la création de nouveaux points lumineux, la pose de glissières de sécurité sur le pont de Thion suite au déboisement de la SNCF, l'ouverture d'un nouvel accès au groupe scolaire, le passage à la signature numérique et l'automatisation de la facturation aux familles avec le prélèvement automatique, auxquels s'ajoutent deux études relatives à l'implantation d'un multiservice et à l'élaboration de l'ADAP (Agenda De l'Accessibilité Programmée). Je vous confirme que cette année verra aussi – et enfin! – la réalisation des travaux inhérents à la création d'un rond-point au carrefour Le Petit Breton. Ces travaux devraient démarrer à la fin du mois de septembre.

Au plan national, l'année 2017 a été marquée par l'élection d'un jeune président de la République, « plus jeune chef d'État à accéder au pouvoir suprême depuis... Napoléon Bonaparte... ». Cette victoire précédée d'une longue campagne électorale atypique et particulièrement déstabilisante a été marquée par une forte abstention et un vote blanc important. Malgré tout, cette élection au suffrage universel, garantit notre système démocratique et la défense de nos valeurs républicaines.

Les élections législatives qui ont suivi n'ont malheureusement pas été favorables à notre député Gilles Savary, bien qu'il soit arrivé en tête lors du 2^e tour dans notre commune avec 51,98 % des voix. Je tiens à cette occasion à saluer son dévouement, son écoute, son engagement pour la défense des territoires ruraux et le travail accompli lors de son mandat dans notre circonscription. Il faut aussi souligner sa présence lors de nos manifestations locales et son aide financière dans le cadre des fonds parlementaires, notamment lors des travaux d'amélioration du secrétariat de mairie; au-delà, au niveau national, deux lois portent son nom.

Je vous donne rendez-vous pour notre fête locale les 8, 9 et 10 septembre prochains pour partager ce moment de convivialité annuel.

D'ici là, je vous souhaite une belle pause estivale!

Philippe Danné



Médaille d'honneur du travail
remise à Mme Catherine Danné
par M. le Maire
en présence de M. le Député
et de M. le Conseiller départemental.

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

INAUGURATION DU LOTISSEMENT « LES HAUTS DU BOCAGE »

Le 7 mai dernier, c'est avec beaucoup de fierté que M. le Maire et les élus ont inauguré, en présence de Mme Corinne Martinez et de M. Bernard Fath, conseillers départementaux et du directeur général de la société Clairsienne, ce nouvel ensemble de logements locatifs et en accession sociale à la propriété.

Cette réalisation intègre un habitat mixte dans un souci de rapprochement intergénérationnel dont la démarche a été initiée il y a une dizaine d'années.

L'investissement de la société Clairsienne à hauteur de 750 000 € pour la résidence locative, les subventions de l'État (8 000 €) et du Département (24 000 €) complétées d'aides de la Communauté de communes de Montesquieu et de la commune (155 000 €), ont équilibré le financement de ce bel ensemble de grande qualité.



UN LOGO POUR LE CMJ

Le projet de logo imaginé et élaboré par le Conseil municipal des Jeunes a été présenté au Conseil municipal et a reçu un avis favorable unanime.

Ce logo, véritable identifiant visuel de cette jeune assemblée, évoque à la fois le bocage, la vigne, l'eau autour de la fritillaire (fleur phare et symbolique des milieux alluviaux et du bocage) et les couleurs du drapeau français.

Ce fut un travail d'équipe qui a particulièrement intéressé et mobilisé les jeunes élus qui ont pu démontrer à cette occasion leurs qualités d'écoute et de créativité.

Ce visuel sera désormais utilisé sur tous les supports de communication liés à l'activité du CMJ. Il est un marqueur fort de l'identité du village que les jeunes élus se sont appropriée et qu'ils ont su restituer.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) À VOTRE ÉCOUTE

Le CCAS se tient à votre disposition pour toute demande liée aux difficultés que vous pourriez rencontrer ponctuellement: accompagnement social et aide administrative, aide-ménagère, aide financière ponctuelle, portage de repas à domicile, conseils...

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (Tél. 05 56 67 10 15) qui fera suivre à l'élue en charge de la Solidarité.

Patricia Gauthier,
agent social



DÉCÈS DE CHANTAL VIVIER



Chantal Vivier a exercé les fonctions de conseillère municipale de 1995 à 2001. De 2001 à 2008, elle a été membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Son grand investissement lors de ces mandats est de notoriété publique et va au-delà. En effet, Chantal s'est également engagée dans le monde associatif et sportif: elle a participé à la création du club de gymnastique pour adultes d'Ayguemorte et en est devenue la présidente, elle a initié et contribué largement à la mise en place d'une association théâtrale et a été monitrice de tennis. Par ailleurs, toujours prête, avec enthousiasme, à apporter son aide pour l'organisation de notre fête locale et notamment de la célébration du dimanche, elle a été d'un grand soutien.

Dotée d'une personnalité attachante, toujours à l'écoute, volontaire et tolérante, c'est une femme de cœur qui nous a quittés.

Écouter, aider, accompagner, servir, sont les principales missions qu'elle s'était fixées dans l'exercice de sa fonction d'élue mais aussi, tout simplement, de sa vie familiale et de citoyenne.

Nous garderons de Chantal le souvenir d'une collègue et amie dynamique et courageuse.

Toutes nos pensées vont vers Paul son époux, ses fils et ses proches.

VIE DU VILLAGE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

M. le Maire entouré des élus et du nouveau Conseil municipal des Jeunes a présidé cette cérémonie. Les jeunes élus ont ému l'assistance par la lecture de poèmes qu'ils avaient choisis.

Devoir de mémoire certes mais aussi hommage et reconnaissance aux morts pour la France tombés pendant et depuis cette Grande Guerre meurtrière.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité était servi à l'issue de la célébration.



AUX
MORTS DE LA COMMUNE
MORTS POUR LA FRANCE

1914 - 1918

LANCIAN Pierre
JOURNIN Jean
DELECLANX Henri
CREQUEKER Jean
DESTANGHE Albert
JOLY François
LAMBORY Armand
LILET Pierre
MOURVOUES Pierre

1939 - 1945

ESPAN Jean

LES AÎNÉS À L'HONNEUR

Philippe Danné, maire, les élus et membres du CCAS ont accueilli les personnes de la commune de 62 ans et plus, le samedi 4 février, pour une journée festive.

Après quelques mots de bienvenue, M. le Maire les a chaleureusement remerciés pour leur présence ainsi que les élus pour l'organisation de cette fête et a eu une pensée pour les absents.

Il a confirmé son attachement à cette tradition annuelle qui contribue, avec les autres manifestations communales, au « bien-vivre ensemble ».

Pour l'occasion, la salle était décorée de panneaux retraçant les faits marquants de l'année 2016 et les menus avaient été illustrés, pour la première fois, par les élus du Conseil municipal des Jeunes.

14 tables « chic » avaient été dressées par l'équipe du traiteur B. Lacampagne qui a servi un succulent repas. Musique et danses fort appréciées ont rythmé l'après-midi grâce au talent de Joë et Betty.

Ce fut, cette année encore, un moment de rencontre et de partage dans une belle ambiance!



ENVIRONNEMENT (Rappels)



Les **propriétaires de chiens** sont **responsables des nuisances** occasionnées par ceux-ci. Ils doivent notamment veiller à ce que les aboiements ne soient pas préjudiciables à la quiétude de leurs voisins.



Bruits de voisinage : les horaires autorisés par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 pour les **travaux de bricolage** et de **jardinage** doivent être respectés :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h15 à 16h30
Mardi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Mercredi	Fermé	14h15 à 16h30
Jeudi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Vendredi	Fermé	14h15 à 17h

RECENSEMENT MILITAIRE

En application au décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes filles et jeunes gens sont dans l'obligation de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

PIÈCES À FOURNIR

Carte nationale d'identité
 Livret de famille
 Justificatif de domicile

MARCHÉ FERMIER

« du producteur au consommateur »

Ce rendez-vous annuel organisé par la municipalité et qui a aujourd'hui 7 ans d'existence, a attiré de nombreux « visiteurs et acheteurs » de la commune mais aussi de communes voisines voire au-delà.

Notre député Gilles Savary nous a fait le plaisir et l'honneur de venir nous rendre visite à cette occasion!

Ce fut un défilé tout au long de la journée où chacun a pu s'approvisionner en produits du terroir : conserves de canard, foie gras, porc et poulet fermiers, agneau de lait et fromage de brebis, escargots lilais, tisanes naturelles, pruneaux, miel et autres produits sucrés, pains variés et vin de Graves du château Lusseau.

Cette rencontre gourmande à laquelle M. le Maire et les élus sont très attachés, contribue, pour leur plus grand plaisir, au dynamisme de notre commune.

À l'année prochaine!



Une commémoration, présidée par M. le Maire entouré du Conseil municipal, particulièrement émouvante, en présence des élus du Conseil municipal des Jeunes qui ont fait vivre la mémoire en présence de nombreux habitants. M. Bernard Fath, conseiller départemental était également présent.

En effet, deux poèmes choisis par les jeunes élus ont été lus à cette occasion: « *Le Cœur du sergent Léon* » de André Frédérique et « *À ma mère* » de Gisèle Guillemot écrits peu après la capitulation allemande.

Après la dépose traditionnelle de la gerbe au monument aux morts, le verre de l'amitié était servi sous le préau de l'école.



EN ROUTE VERS LE « ZÉRO PESTICIDE » (Loi Labbé du 6 février 2014)

La démarche que nous avons engagée au côté de la Communauté de communes de Montesquieu se poursuit.

Les services techniques de 12 communes du canton ont été réunis pour une formation progressive à des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement nécessitant l'acquisition de matériels spécifiques et indispensables (coût global: 18 219,66 € – subvention de l'agence de l'eau: 12 753,76 € – subvention du Département: 1 821,97 €, auto-financement de la commune: 3 643,93 €).

Vous avez sans nul doute remarqué que des panneaux explicatifs ont été installés sur différents secteurs de notre village. Ils sont ci-dessous rappelés pour une bonne information:

- « **Espace sans pesticide** »: entretien régulier des trottoirs et espaces verts;
- « **Zone de biodiversité** »: prairie fleurie et tonte;
- « **Cimetière en gestion raisonnée** »: contrôle régulier des espaces tonte, léger enherbement et fleurissement spontané.



CARREFOUR DU « PETIT BRETON » Point de situation

À la suite de multiples courriers témoins de notre détermination et de notre souci de toujours plus de sécurité, d'une procédure qui dure depuis de nombreuses années et de l'étude réalisée par le Conseil départemental sur les routes girondines et notamment la RD 1113, des priorités d'action se sont fait jour dont l'aménagement du carrefour du Petit Breton.

À notre plus grande satisfaction, ce dossier a donc trouvé une issue favorable après l'accord indispensable donné par les quatre propriétaires concernés par la réalisation de ce giratoire.

Une déclaration d'intention de financement des travaux a été reçue en mairie fin 2016 concernant l'aménagement du carrefour. La phase opérationnelle de la mise en œuvre du projet devrait voir le jour d'ici la fin de cette année.

Le financement de cette réalisation est à la charge du Département sachant que le volet aménagement paysager et éclairage public reste à la charge de la commune. La Communauté de communes de Montesquieu participera à hauteur de 118 000 € en partenariat avec le Conseil départemental.



Économie sociale et solidaire

LE RELAIS GIRONDE

Collecte TLC - Rapport annuel 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2017, 790 kg de textiles, linge de maison et chaussures usagées (TLC) ont été collectés sur la commune d'Ayguemorte-les-Graves.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité.

Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Grâce aux partenariats mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC s'est développée (par exemple, la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2014 a été valorisée à 97 %).

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

GÔTER DE NOËL



*Une collation organisée
en deux temps:
les plus petits
et les plus grands
qui ont pu partager
viennoiseries,
boissons
et friandises.*



MARCHÉ DE NOËL



*Un travail important accompli
par les élèves et leurs professeurs.*





CARNAVAL

*M. Carnaval
était un astronaute
représentant
le voyage dans l'espace
en hommage
à Thomas Pesquet.*



EXPOSITION SUR LE THÈME DU VOYAGE



Une exposition variée et colorée qui nous a entraînés dans de nombreux pays du monde. Félicitations !



Synthèse des différents conseils municipaux Principales décisions prises

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site : www.ayguemortelesgraves.fr

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2016

Engagement dans la démarche Zéro phyto : à compter du 1^{er} janvier 2017, interdiction pour les personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles au public et relevant du domaine public ou privé (exceptions: cimetière, terrain de sport, voirie étroite ou difficile d'accès). Dans ce cadre, un projet de mise en œuvre du passage au Zéro phyto selon le principe de la gestion différenciée a été présenté au conseil municipal et voté à l'unanimité.

Mutualisation des services numériques : signature d'une convention de service numérique avec la Communauté de communes de Montesquieu et Gironde Numérique. Vote unanime.

Action sociale au bénéfice des agents communaux : adhésion en lieu et place du CNAS (Centre National d'Action Sociale) à un dispositif permettant de distribuer aux agents des chèques cadeau multi-enseignes sous la forme de chèques CADHOC (200 € aux agents titulaires et contractuels, 100 € aux agents retraités), 80 € seront attribués à titre exceptionnel en cas de mariage et de naissance. Avis favorable unanime.

Classement de l'allée des Graves et de l'allée du Clos du Charpentier dans la voirie communale. Unanimité.

Télédéclaration et télépaiement de la contribution de solidarité : signature d'une convention dans le cadre de la rénovation de la gestion publique (procédure en faveur des travailleurs privés d'emploi). Unanimité.

SÉANCE DU 26 JANVIER 2017

SDEEG : adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et signature de la nouvelle convention. Unanimité.

Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017 relatives à la mise en œuvre de la démarche Zéro phyto. Accord unanime pour engager et mandater les produits et matériels nécessaires.

Pont de Thion : suite à l'étude de la SNCF sur la dangerosité de l'accès à cet ouvrage, il est nécessaire de réaliser la mise en place de gouttières de sécurité de part et d'autre du pont afin d'éviter toute chute éventuelle de véhicule sur la ligne de chemin de fer. Accord unanime sur les travaux à entreprendre et la recherche de subventions.

Création d'un nouvel accès au groupe scolaire depuis la rue Le Traversan : le Conseil approuve à l'unanimité ce projet ainsi que le plan de financement proposé avec recherche de subventions.

Carrefour Le Petit Breton : signature d'une convention avec le Département par laquelle la commune pourra dans le cadre d'une prise en charge des frais d'aménagement paysager et d'éclairage public recevoir des subventions du Département.

Occupation du domaine public dans le cadre d'activités commerciales régulières : un tarif journalier unique au mètre linéaire (0,90 €) et un forfait journalier pour le raccordement au réseau électrique (2 €) ont été votés à l'unanimité.

SÉANCE DU 7 MARS 2017

Vote du compte administratif et du compte de gestion 2017 : avis favorable unanime.

Attribution de subventions :

Caisse des écoles: 97 965 €
CCAS: 15 000 €
ACPG/CTAM: 650 €
ACCA: 700 €
AGEA: 650 €
ASTA: 800 €
Badminton: 200 €
Pétanque: 450 €
Hip-Hop: 637 €
Club du 3^e printemps: 825 €
Vélo Club Ayguemortais: 500 €
APEEAM: 100 €.

Indemnités de fonction du maire et des adjoints – mise en conformité avec le décret 2017-85 de janvier 2017 : le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints doit être revu dans la limite de l'enveloppe globale prévue aux articles L 2133-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Adhésion à l'offre d'ingénierie territoriale de la Gironde : une nouvelle structure a été créée par le Conseil départemental dédiée à l'ingénierie territoriale qui apportera aux communes membres de la Communauté de communes de Montesquieu une assistance d'ordre technique, administrative, juridique ou encore financière. Avis unanime favorable pour l'adhésion à l'agence technique dénommée Gironde Ressources et désigner M. le Maire ou son représentant pour siéger au sein de cette nouvelle structure.

Indemnités du maire et des adjoints : revalorisation proposée considérant que la commune compte plus de 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2015 (à ce jour 1 188 habitants), au regard du barème prévu lors de changement de strate. Unanimité.

Modification des statuts de la Communauté de communes portant sur une nouvelle rédaction de la compétence économique que la CCM possède déjà et rajout d'une compétence optionnelle : maison de services publics. Avis favorable unanime.

Télétransmission des actes de collectivités territoriales : il s'agit de pouvoir dématérialiser les actes administratifs et liés à la comptabilité publique dans le cadre de l'adhésion au syndicat mixte. Avis favorable unanime à la signature des conventions avec la préfecture et les services compétents de la Direction des finances publiques au niveau local ou national.

Vote du taux des 3 taxes : compte tenu des études en cours et des projets à venir, il est proposé une légère augmentation de la base de calcul de la taxe communale à hauteur de 3 %.

Budget primitif 2017 : les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ÉLECTIONS ET INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

L'élection du nouveau Conseil municipal des Jeunes (CMJ) s'est déroulée les 17 octobre et 3 novembre derniers. À l'issue de ces deux tours de scrutin, 8 jeunes issus des classes de CM1 et CM2 de l'école Aygue-Marine ont été élus après avoir mené une campagne électorale auprès de leurs camarades.

L'installation de ce nouveau conseil a eu lieu le 17 novembre sous la présidence de M. le Maire et de Mme Emmanuelle Louvet, adjointe à l'éducation et à la jeunesse et de Mme Martine Talabot, 1^{re} adjointe au maire.

Marine Barré, Gabin Brémand, Keelin Delarue, Lorie Egretaud, Ludy Méchin-Hautesserre, Emma Roussel, Ilona Soumillac et Alix Taillefert, sept filles et un garçon, tous très motivés se sont engagés pour un mandat d'une année afin de participer à la vie de la commune et être force de proposition et porte-parole des élèves de leur école.

Ils ont déjà démontré leur intérêt pour la « chose publique » et leur grande motivation notamment par leur participation active aux cérémonies du 11 Novembre et du 8 mai et à la préparation de la fête locale.



Les anciens et les nouveaux élus.



Le nouveau CMJ (absente sur la photo: Ludy).

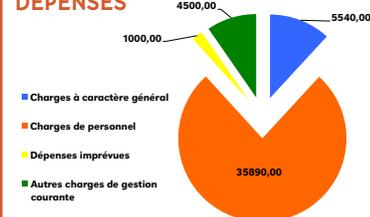
BUDGET 2017 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Section de fonctionnement

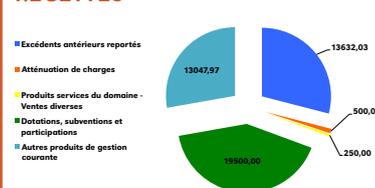
Vote à l'unanimité le 28 mars 2017

Chap.	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	5 540,00 €	
012	Charges de personnel	35 890,00 €	
022	Dépenses imprévues	1 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00 €	
002	Excédents antérieurs reportés		13 632,03 €
013	Atténuation de charges		500,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses ...		250,00 €
74	Dotations, subventions et participations		19 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante		13 047,97 €
Total		46 930,00 €	46 930,00 €

DÉPENSES



RECETTES



BUDGET 2017 DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Section de fonctionnement

Vote à l'unanimité le 29 mars 2017

Chap.	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	84 000,00 €	
012	Charges de personnel	82 750,00 €	
002	Excédents antérieurs reportés		18 602,95 €
74	Dotations, subventions et participations		97 965,00 €
75	Autres produits de gestion courante		50 182,05 €
Total		166 750,00 €	166 750,00 €

DÉPENSES



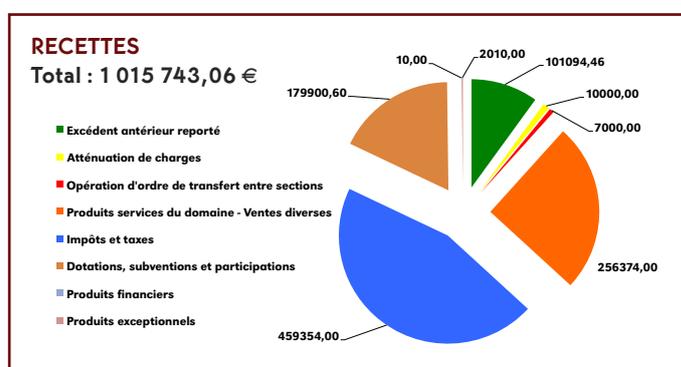
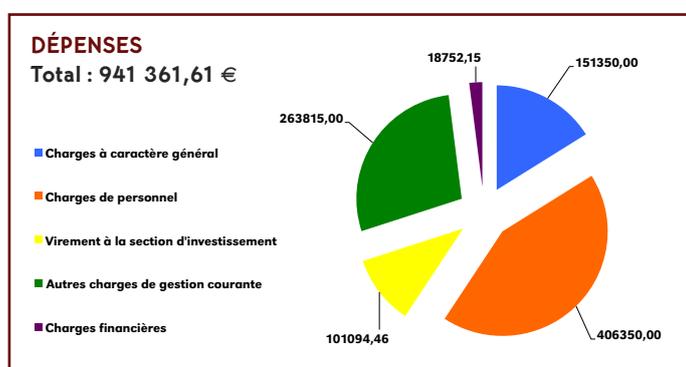
RECETTES



Section de fonctionnement

Chapitres	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	151 350,00 €	
012	Charges de personnel	406 350,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	101 094,46 €	
65	Autres charges de gestion courante	263 815,00 €	
66	Charges financières	18 752,15 €	
002	Excédents antérieurs reportés		101 094,46 €
013	Atténuation de charges		10 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		7 000,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		256 374,00 €
73	Impôts et taxes		459 354,00 €
74	Dotations, subventions et participations		179 900,60 €
76	Produits financiers		10,00 €
77	Produits exceptionnels		2 010,00 €
Total		941 361,61 €	1 015 743,06 €

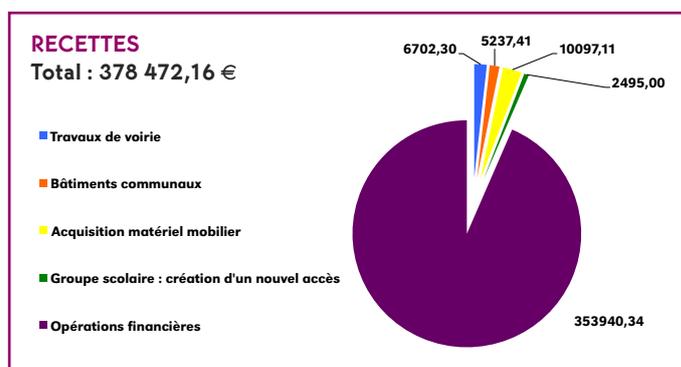
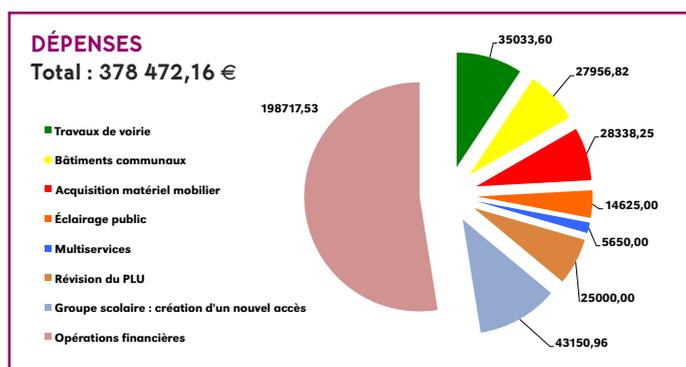
Après débat, le budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité.



Section d'investissement

Opérations	Désignation	Dépenses	Recettes
26	Travaux de voirie	35 033,60 €	6 702,30 €
30	Bâtiments communaux	27 956,82 €	5 237,41 €
31	Acquisition matériel mobilier	28 338,25 €	10 097,11 €
32	Éclairage public	14 625,00 €	
39	Multiservices	5 650,00 €	
44	Révision du PLU	25 000,00 €	
46	Groupe scolaire : création d'un nouvel accès	43 150,96 €	2 495,00 €
OPFI	Opérations financières	198 717,53 €	353 940,34 €
Total		378 472,16 €	378 472,16 €

Après débat, le budget d'investissement est adopté à l'unanimité.



Le budget 2017 s'établit à 941 361,61 € en dépenses de fonctionnement et à 378 472,16 € en dépenses d'investissement. Grâce à une gestion rigoureuse et suite à la fin du paiement de la soulte de l'espace réservé au projet de multiservice, il apparaît un excédent de gestion de 136 907 € au titre de l'exercice budgétaire 2016.

VIE ASSOCIATIVE

UN DÉBUT D'ANNÉE 2017 TRÈS ACTIF AU POINT RENCONTRE JEUNES (PRJ)

Les vacances d'hiver sous le signe de la culture

Durant les vacances de février, 2 gros projets se sont déroulés au PRJ.

Tous les matins pendant une semaine, les jeunes ont écrit et tourné un court-métrage sur le thème de la Prévention avec des éducateurs à l'image de la société CréaVision. Malgré la difficulté à être actif dès le matin 9 h, le film est dans la boîte. Il a été présenté au Festival du Film de Montesquieu le 7 juin 2017 à Léognan (voir ci-dessous).

Tous les après-midi, un jeune a écrit et composé une chanson sur le thème de son choix. En finalité et vu la qualité de la composition, nous sommes partis enregistrer la chanson en studio à Barsac avec l'association Art, Rythm et Zik. Lors de la soirée film d'horreur, le jeune a chanté devant tous ses camarades et il fut magistralement applaudi. Beaucoup de jeunes ont du coup regretté ne pas être venu.

Une soirée de folie pour la Disco Party Mix

Vendredi 17 mars, le Point Rencontre Jeunes a organisé une manifestation sur la commune pour les enfants de 6 à 11 ans, la Disco Party Mix. Les jeunes du PRJ, lors de la soirée, se sont totalement impliqués dans leur fonction. DJ, serveuses, caissières, vestiaire, vigiles, infirmerie, chacun a assuré son poste toute la soirée pour accueillir environ une trentaine d'enfants. Deux salles avaient été préparées par les jeunes pour accueillir, d'un côté les enfants et de l'autre, les parents. L'entrée pour la somme de 2 € symboliques offrait aux enfants bonbons et boissons toute la soirée. Les parents ont fait confiance aux jeunes qui ont œuvré pour le bon déroulement de la fête.



LES BREAKERS ONT DU CŒUR

Samedi 1^{er} avril 2017, le Hip-Hop Ayguemortais a organisé son traditionnel battle intercommunal.

Durant la matinée, les enfants ont composé des équipes de 2 et se sont entraînés afin de préparer des passages solo ou en binôme (chorégraphie).

L'après-midi, après le tirage au sort, les équipes se sont affrontées par groupe de niveau.

L'entrée du public et l'inscription pour le battle étaient de 1 paquet de pâtes ou de riz par personne, au bénéfice des Restos du Cœur. Environ 49 kg de denrées alimentaires ont été récoltés et ont été reversés au relais du Cœur Montesquieu à Martillac.

Les Big Boss ont remporté le battle débutants, le Mazoly Crew le battle intermédiaires et les Baguettes ont fait vibrer le public pour le battle des plus avancés.

À noter que Killian Hautier « Les Baguettes » a participé le samedi 6 mai au Battle Of The Year 2017 à Montpellier pour le championnat de France Juniors de Breakdance, une première pour un élève du Hip-Hop Ayguemortais.

Notre spectacle de fin de saison a eu lieu le 16 juin dans la salle La Sablière. Nous vous remercions de votre présence à toutes ces manifestations.



FESTIVAL DU FILM DE PRÉVENTION 2017

Suite à la réalisation d'un court-métrage au PRJ durant les vacances de février 2017, les jeunes de la commune ont participé mercredi 7 juin à l'Espace culturel G. Brassens de Léognan au festival du film de Prévention 2017 de la Communauté de communes de Montesquieu. 9 court-métrages et 150 jeunes étaient en compétition. Le film du Point Rencontre Jeunes d'Ayguemorte-les-Graves « Avis Déboussolé » a remporté cette année plusieurs prix: Meilleure actrice pour Célia Codognotto, Meilleur message préventif et Meilleur film 2017.

J. De Miranda



Vous pouvez retrouver le film sur YouTube ou en tapant le lien suivant:

<https://www.youtube.com/watch?v=0hMrwDOKfmk>

Célia
Codognotto





Équipe de jeunes minimes vice-championne de Gironde triplète 2017, qualifiée pour les championnats de France à Soustons. C'est la seule équipe de jeunes à représenter l'Aquitaine.



CLUB AYGUEMORTAIS DE PÉTANQUE

Bonjour à tous!

Après 17 ans d'existence du club, créé en 1999 par notre ancien président M. Manuel Moreiras qui nous a quitté l'année dernière et qui s'est investi énormément pour son club, j'ai été élu président pour lui succéder pour une durée de 4 ans.

L'année 2016 a été très enrichissante pour les activités du club. Nous avons organisé l'Épiphanie avec nos adhérents, ainsi qu'une journée canoë-kayak où tout le monde s'est bien amusé et, bien sûr, nos concours de boules officiels qui ont très bien marché et notre concours de fête locale où on a eu du monde avec un beau temps.

Nous avons aussi organisé avec grand plaisir la buvette pour le marché nocturne de la commune; tout le monde était ravi.

Notre plus grande satisfaction, en cette fin d'année 2016, a été de terminer champion de la coupe district langonnais, promotion 2016 contre Beautiran.

Nous avons fêté cet événement lors du déjeuner organisé par le club au cours du 1^{er} trimestre. M. le Maire et son adjointe, Martine Talabot, nous ont fait le plaisir d'être présents et de remettre avec nous les différentes récompenses.

Enfin, pour terminer, un concours a été organisé le 1^{er} mai en mémoire de Manuel Moreiras. Plus de 200 participants s'y étaient inscrits et ont participé à cet hommage.

Le président, Cédric Mula

Concours du 1^{er} mai.



*M. le Maire
et M. Mula, président.*





HARMONIE DES GRAVES DE MONTESQUIEU



En tout début d'année, l'Harmonie des Graves dirigée par Maxime Manent (fidèle à notre fête locale) et le Brass Band du conservatoire de Bordeaux dirigé par Sylvain Delorme, nous ont offert, dans la magnifique enceinte du château de Rochemorin à Martillac, un superbe « voyage dans l'espace », thème de ce concert annuel.

CAMPAGNE DE COMMUNICATION « ALLÉGEONS NOS DÉCHETS »

Au mois d'avril, une campagne a été lancée dans le cadre du Programme local de prévention des déchets autour de 5 thématiques: le gaspillage alimentaire, le compostage, le ré-emploi, la consommation responsable, le papier. Des affiches ont été apposées sur l'ensemble du territoire, des visuels sur tout le parc de véhicules de ramassage des ordures ménagères.

L'ensemble de ces informations est disponible à cette adresse: www.allegeonsnosdechets.fr

Les services de la CCM se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (Tél. 05 56 64 01 03).

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Du 1^{er} juin au 21 juillet 2017

Le Département délègue sa compétence de transport scolaire des collèges et lycées à la Communauté de communes qui en est l'organisateur secondaire local. Les bus sont affectés en fonction du nombre d'élèves inscrits. Une inscription tardive, c'est le risque de ne pas avoir de place pour la rentrée.

Pour tout complément d'information:

www.cc-montesquieu.fr – rubrique « transport scolaire ».

TOURISME

En ce début de saison touristique, l'Office de tourisme rappelle les horaires d'ouverture des différents bureaux d'information du canton:

Martillac:

Toute l'année, du lundi au samedi de 10 à 13 h et de 14 h à 18 h y compris le 14 juillet et le 15 août.

Léognan:

Du 15 avril au 11 juin: tous les samedis matins de 10 h à 13 h;
Entre le 12 juin et le 17 septembre: du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h y compris le 14 juillet et le 15 août;
Du 18 septembre au 31 octobre: tous les samedis matins de 10 h à 13 h.

La Brède (dans l'enceinte du château de La Brède):

Jusqu'au 24 mai: week-ends et jours fériés, de 14 h à 18 h;
Du 25 mai au 30 juin: tous les jours sauf le samedi de 14 h à 18 h 30;
Du 1^{er} juillet au 3 septembre: tous les jours sauf le mardi de 10 h à 18 h 30 (ouvert le mardi 15 août);
Du 4 septembre au 1^{er} octobre: tous les jours sauf le mardi de 14 h à 18 h 30;
Du 2 octobre au 12 novembre: week-ends et jours fériés de 14 h à 17 h.

Contacts: 05 56 78 47 72

et info@tourisme-montesquieu.com

> CULTURE

Un été sous les étoiles

> 07 / 20 / 21 / 27 JUILLET

QUATRE SOIRÉES
DE DÉTENTE ET DE FESTIVITÉ



Partager des moments de convivialité durant quatre soirées, voilà ce que vous proposez cette année encore l'opération un été sous les étoiles.

Les communes de Saint-Médard-d'Eyrans (7 juillet), de La Brède (20 juillet), de Cadujac (21 juillet) et d'île Saint-Georges (27 juillet), vous attendent autour de différents temps forts gratuits: marché de producteurs (avec possibilité de restauration sur place), spectacles labellisés « Scènes d'été », ciné plein air. Petits et grands pourront venir se détendre en famille ou entre amis dans une ambiance chaleureuse et festive!

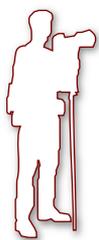
> LE PROGRAMME

07 JUILLET
SAINT-MÉDARD-D'EYRANS
19h > MARCHÉ NOCTURNE
20h > CONCERT
Duo Moderno Vocalico
par A&B Quarteto
22h30 > CINÉ PLEIN AIR
Les nouvelles aventures d'Aladin

20 JUILLET
LA BRÈDE
19h > MARCHÉ NOCTURNE
20h > APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
20h30 > CONCERT
Duo Moderno Vocalico
par A&B Quarteto
22h30 > CINÉ PLEIN AIR
Le Berc de la jungle

21 JUILLET
CADUJAC
19h > MARCHÉ NOCTURNE
20h30 > THÉÂTRE
Les vacanciers
par Duo à quatre voix
21h > INTERMÈDE MUSICAL
22h30 > CINÉ PLEIN AIR
Dokkyong

27 JUILLET
ÎLE SAINT-GEORGES
19h > MARCHÉ NOCTURNE
19h30 > CONCERT
Fiesta de core par Vincent Marcat
21h > BAL TRAD
22h30 > CINÉ PLEIN AIR
Le pont épicé



ZOOM



Les présidents de la Cinquième République

La République française a connu sept présidents depuis la Cinquième République qui est en place depuis 1958. Emmanuel Macron est le huitième président élu le 7 mai 2017.

Le président de la République française est le chef de l'État en France, le chef des armées, le coprinced'Andorre, chanoine d'honneur de la basilique Saint Jean de Latran et garant de la Constitution de la Cinquième République. La politique étrangère a une place éminente dans ses fonctions.

Le Président de la République exerce la plus haute fonction du pouvoir exécutif. Il partage ce pouvoir avec le Premier ministre. C'est le Premier ministre qui est responsable de sa politique devant l'Assemblée nationale.

Le mandat de Président de la République était de 7 ans de 1873 à 2002. Il est de 5 ans maintenant.

1. UNR : Union pour la Nouvelle République.
2. UDT : Union Démocratique du Travail.
3. UDR : Union pour la Défense de la République.
4. RI : Républicains Indépendants.
5. PS : Parti Socialiste.
6. RPR : Rassemblement Pour la République.
7. UMP : Union pour un Mouvement Républicain.
8. LREM : La République En Marche.

Périodes		Présidents de la République		
08/01/1959	08/01/1966	Charles de Gaulle Élu le 21/12/1958	UNR ¹	
08/01/1966	28/04/1969	Charles de Gaulle Élu le 19/12/1965	UNR UDT ²	
19/06/1969	02/04/1974	Georges Pompidou Élu le 15/06/1969	UDR ³	
24/05/1974	21/05/1981	Valéry Giscard d'Estaing Élu le 19/05/1974	RI ⁴	
21/05/1981	20/05/1988	François Mitterrand Élu le 10/05/1981	PS ⁵	
21/05/1988	16/05/1995	François Mitterrand Réélu le 8/05/1988	PS	
17/05/1995	28/04/2002	Jacques Chirac Élu le 7/05/1995	RPR ⁶	
28/04/2002	16/05/2007	Jacques Chirac Réélu le 5/05/2002	RPR	
16/05/2007	15/05/2012	Nicolas Sarkozy Élu le 6/05/2007	UMP ⁷	
15/05/2012	07/05/2017	François Hollande Élu le 6/05/2012	PS	
07/05/2017	En cours	Emmanuel Macron Élu le 7/05/2017	LREM ⁸	